



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 20/26 : BAIL D'HABITATION DU LOGEMENT 4, PLACE HENRI DE GROUX

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22,
Vu la délibération n°28/20 du 24 mai 2020 donnant pouvoir du conseil municipal au maire,
Vu la demande formulée auprès des services du CCAS en date du 19 janvier 2026 pour l'hébergement d'un couple avec enfants, ainsi que le courrier n°0204 réceptionné le 3 février 2026 en mairie,
Considérant la situation du logement et celle des demandeurs,

DÉCIDE

D'APPROUVER la mise en bail d'habitation du logement communal situé 4 place Henri de Groux à la Roque d'Anthéron, pour une durée de trois années, renouvelable, à compter du 15 mars 2026.

DE FIXER le loyer mensuel à 764 €, montant hors taxe et hors charges, révisable annuellement sur la base de l'indice de référence des loyers (IRL).

DE CHARGER le Maire, ou son représentant, de procéder à la rédaction du bail et de signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 9 février 2026



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le : 12/02/2026

Et de la publication ou notification le : 12/02/2026

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Hôtel de Ville – 13640 LA ROQUE D'ANTHERON – Tél : 04.42.95.70.70 – Fax : 04.42.50.53.19
Département des Bouches du Rhône – Arrondissement d'Aix en Provence
Site internet : www.ville-laroque-d-antheron.fr meral@ville-laroque-d-antheron.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 12/02/2026

Application agréée E.legalite.com

99_DE-013-211300843-20260209-DEC_20_26_F